



Argile du Velay

un monde plus sain par l'argile !

Fiche d'identité :

Argile du Velay (ARVEL)

Créée en 1990.

La société exploite sa propre carrière à proximité immédiate du site de transformation (100 000T/an).

Usine de 8000m² sur 2.5 hectares implantée à Saint-Paulien (43).

Produit phare : l' « Argile verte du Velay ».

25 salariés.

ARGILE DU VELAY ... « PRODUIRE PROPREMENT ET A MOINDRE COÛT »

Depuis plus de 20 ans, la société Argile du Velay exploite ses propres gisements au cœur de l'Auvergne. Soucieuse de l'environnement et de la qualité de ses produits, l'entreprise maîtrise parfaitement toutes les étapes du cycle de vie de ses argiles, de l'extraction jusqu'aux produits finis. Historiquement présente sur le marché de l'hygiène animale, la société a beaucoup investi pour diversifier ses marchés. Grâce à sa composition unique, qui la différencie des autres argiles vertes, l' « Argile verte du Velay » fait aujourd'hui figure de véritable référence, gage de bienfaits et de qualité.



Quels sont les bienfaits de l' « Argile verte du Velay » ?

Les différentes familles d'argiles sont classées en fonction de leur structure et de leur origine géologique. Parmi elles, l'argile verte occupe une place de choix ; c'est un produit sain et naturel. Ses vertus sont reconnues depuis des millénaires : elle soigne, soulage, protège, cicatrise, désinfecte, embellit, ... Son grand pouvoir absorbant lui permet de s'imprégner des particules indésirables comme les germes ou les bactéries. De surcroît, l' « Argile Verte du Velay » possède une composition unique, sans silice et sans fibre.



Sur quels marchés votre société se positionne-t-elle ?

Historiquement, nous sommes présents sur le marché des absorbants pour animaux domestiques où nous sommes reconnus pour notre expérience, notre savoir-faire et notre réactivité. Nous travaillons

principalement avec les enseignes de la grande distribution, mais également avec des marques nationales.

Grâce à d'importants investissements, depuis quelques années nous sommes en mesure de répondre aux besoins d'autres marchés, et de nous diversifier. Profitant de la tendance « bio et naturelle », nous travaillons avec des laboratoires de cosmétique. Avec l'émergence des notions « d'habitat responsable », nous positionnons l'argile sur le marché du BTP avec des produits aux propriétés d'étanchéité ou des peintures à l'argile.

Déjà présents sur le marché de l'agriculture pour les amendements de sols et les terreaux, nous poursuivons avec constance nos investissements de recherche et développement sur les traitements arboricoles (oliviers, pommiers, etc.) contre insectes et champignons. Nous répondons également à une demande de soins vétérinaires, avec

changement radical du mode de transformation de l'argile. Elle nous a permis de réaliser 30% d'économie sur les énergies fossiles et aussi de supprimer l'eau de notre processus de fabrication, et permis une réduction d'émission de CO² de plus de 1000t/an.

Grâce à ces actions, nous avons remporté en 2008, le Trophée des Technologies Economes et Propres, prix d'Eco-efficience remis par l'ADEME.

De plus, nous avons récemment équipé la toiture de la dernière extension du site de production, de 1000m² de panneaux photovoltaïques capables de produire l'équivalent de la consommation annuelle de 50 foyers français et éviter le dégagement de 9 tonnes de CO² par an.

Quelles sont vos ambitions pour l'avenir ?

Nous souhaitons tout d'abord que l'Argile Verte du Velay devienne une référence sur le marché de l'alimentation animale, grâce à ses

propriétés liantes, anti-mottantes, et inactivatrices de mycotoxines.

Nous poursuivons par ailleurs nos investissements en recherche et développement pour le marché de l'agriculture. Les derniers tests prometteurs se diversifient aux autres cultures : céréalières, maraichères et viticoles pour lutter contre les champignons et jouer un rôle de répulsif pour les insectes. Toutes les études ont prouvé l'intérêt de l'argile pour l'agriculture et sa non dangerosité sur les milieux.

Nous commençons à nous développer sur l'export, mais nous concentrons notre énergie sur la France où nous gagnons régulièrement des parts de marché, notamment en cosmétique.

Nous avons d'autres projets d'investissements « écologiques », afin de moderniser notre usine de manière responsable et de réaliser des économies. Nous allons ainsi installer un système de récupération des eaux pluviales d'une capacité de 60 000 litres.

Le trophée des technologies économes et propres n'était pour nous, que le commencement d'un processus de modernisation citoyenne de notre usine.

ARGILE DU VELAY - ARVEL (SAS)

*Exploitation, transformation
et distribution d'argile*

ZA de Nolhac

43350 ST PAULIEN (Auvergne)

Tél : 04 74 02 73 00

www.argileduvelay.com



des cataplasmes pour les chevaux, et des soins à l'argile pour les chats et les chiens.

Qu'avez-vous mis en œuvre pour devenir un modèle d'entreprise citoyenne ?

Parce que l'argile est un produit naturel, l'environnement fait partie intégrante de notre stratégie d'investissement, de production, de distribution.

En 2007, nous avons engagé un

